

Versailles, le 8 Janvier 2020

**COUR D'APPEL
DE VERSAILLES**
PARQUET GENERAL
SERVICE DES EXPERTS
5. rue Carnot RP 1113
78011 VERSAILLES CEDEX

Mme Batbolor NYAMT SEREN *Rault.*
Cabinet Nicolas Rick 20 rue Dupré
92600 ASNIERES SUR SEINE

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée, l'Assemblée générale de la cour d'appel de Versailles a, lors de sa séance du 28 Novembre 2019, émis un **AVIS FAVORABLE** à votre réinscription pour une **durée de 5 ans**, sur la liste des experts judiciaires près la Cour d'Appel :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01-02-25-Mongol

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-02-25-Mongol

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01-02-25-Mongol

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02-02-25-Mongol

Votre réinscription est effective à compter du 1er janvier 2020

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter à l'expiration de votre période quinquennale, et ce, **avant le 1^{er} mars 2024**, votre réinscription pour un nouveau mandat de 5 ans.

Veillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

/le directeur des services de greffe judiciaires

